



LES SALARIÉS DE NOVA BUS, SECTION LOCALE 1362 DES TCA, ACCEPTENT L'OFFRE FINALE DE L'EMPLOYEUR

Le 11 septembre dernier, dans une proportion de 64%, les membres de la section locale 1362 ont accepté l'offre finale de l'employeur. Cette offre prévoit des augmentations de salaire de 2,5% par année, pour une durée de trois ans.

En plus des augmentations de salaires, elle prévoit également la remise d'un montant forfaitaire de 1 000\$ réparti comme suit : 350\$ à la signature, 350\$ en février 2011 et 300\$ en février 2012. Un congé férié a été ajouté à la période des Fêtes et une 5^e semaine de vacances après 30 ans de service font également partie des améliorations prévues à la convention collective.

Au niveau normatif, quelques changements sont également intervenus, entre autres l'introduction d'un horaire de soir : quatre jours de dix heures en projet pilote.

Le comité syndical est déçu du fait que la négociation se soit terminée par le dépôt d'une offre finale même si les négociations avançaient normalement, mais surtout en raison du recours par l'employeur à la menace de fermeture de l'usine si jamais il y avait un rejet de l'offre finale. En effet, M. Gilles Dion, président et chef de la direction, s'est adressé par écrit comme suit aux salariés : « Nous tenons à vous informer que, dans le cas où un règlement ne soit pas intervenu **d'ici le 11 septembre prochain**, nous n'aurons d'autre choix que de prendre des **décisions drastiques** qui nous affecterons personnellement et professionnellement ».

Sylvain Martin, directeur régional des TCA, qui a accompagné le comité syndical vers la fin des négociations, a déclaré ceci : « Malheureusement, cette façon d'agir a eu comme résultat l'acceptation de l'offre finale, mais sans enthousiasme. Elle laissera, j'en suis persuadé, une plaie longue à guérir ».

Pour information : Sylvain Martin
Directeur régional TCA
514-318-2844